RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00148
Numéro SIREN : 454 069 477
Nom ou dénomination : BIOLABO GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2021 sous le numéro de dépôt 916

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE VAUXCERE 02220 VAUXTIN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 4 0 6 9 4 7 7 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/08/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	218 715	AK 157 428	61 287
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 283	AS 2 283	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 412	AU 85	1 327
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	6 209 320	CV 500 000	5 709 320
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	63 150	BI	63 150
	TOTAL (II)	BJ	6 494 880	BK 659 796	5 835 084
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	352 528	BY	352 528
	Autres créances (3)	BZ	341 413	CA	341 413
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	66 015	CG	66 015
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 996	CI	9 996
	TOTAL (III)	CJ	769 952	CK	769 952
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 264 831	LA 659 796	6 605 035

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 014)	DA	6 014
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 585 565
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	601
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	80 455
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	288 691
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 961 326
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 542 907
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	910
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 601
	Dettes fiscales et sociales	DY	110 185
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	926 106
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 643 709
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 605 035

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 563 404
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	11 294

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat référentiel

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	373 801	FH	64 835	FI	438 636	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	373 801	FK	64 835	FL	438 636	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	9 217	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	447 863	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	74 135	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 755	
	Salaires et traitements *					FY	266 808	
	Charges sociales (10)					FZ	109 393	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	43 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	508 920	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(61 057)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	265 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 512	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	273 512	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 932	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	37 932	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	235 580	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	174 524	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(114 167)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	721 375
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	432 685
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	288 691

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	4 151
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	HI	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 217
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables [janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2020

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	218 715	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions : Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions : Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions : Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	2 283	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	1 412
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	2 283	LO		LP	1 412
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	5 809 320	8V		8W	400 000
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	63 150	IU		IV	
			TOTAL IV	LQ	5 872 470	LR		LS	400 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 093 468	ØH		ØJ	401 412

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	218 715	IX	218 715
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions : Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions : Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 283	ML	2 283
	Autres immobilisations corporelles : Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 412	MU	1 412
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	3 695	NI	3 695
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	6 209 320	ØZ	6 209 320
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	63 150	2G	63 150
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	6 272 470	2H	6 272 470
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	6 494 880	ØM	6 494 880

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 31 08 2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP

Néant |X| *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ [1]

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	113 685	PF	43 743	PG		PH	157 428
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 283	QA		QB		QC	2 283
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	85	QN		QO	85
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 283	QV	85	QW		QX	2 368
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	115 968	ØP	43 828	ØQ		ØR	159 796

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non cumulé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non cumulé (NS + NT + NU)	NY			Total général non cumulé (NW − NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables | janvier 2020 : Etat préparatoire.

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	500 000	9V		9W		9X	500 000
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	500 000	TY		TZ		UA	500 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	500 000	UB		UC		UD	500 000
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - janvier 2020 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	CP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	CT	63 150	UV		UW	63 150	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	352 528		352 528			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	12 787		12 787			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 945		10 945			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	317 681		317 681			
	Charges constatées d'avance	VS	9 996		9 996			
	TOTAUX	VT	767 086	VU	703 936	VV	63 150	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	11 294	11 294		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 531 613	451 308	1 080 305	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	63 601	63 601		
Personnel et comptes rattachés		8C	5 136	5 136		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	56 342	56 342		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	45 879	45 879		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 828	2 828		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	910	910		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	926 106	926 106		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 643 709	VZ 1 563 404	1 080 305	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	351 501	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire

BIOLABO GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 6 013,84 euros
Siège social : 4 rue de Vauxcéré
02220 VAUXTIN

454 069 477 RCS SOISSONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 288 691 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice ***288 691 euros***

A titre de ***dividende prioritaire*** 51 730,00 euros
Soit 0,50 euros pour chacune des 103.460 actions de préférence ADP2017 bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire au titre du contrat d'émission des BSA du 27 décembre 2017.

A titre de ***dividende ordinaire*** 10 000,00 euros
Soit 0,007 euros pour chacune des 1 400 000 actions ordinaires

Le solde ***226 961 euros***

En totalité au compte « ***Autres réserves*** » lequel est ainsi porté à 307 416 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 3 899 596 euros pour un capital social de 6 013,84 euros.

Le dividende prioritaire est mis en paiement à l'instant, par crédit du compte courant ouvert au nom de l'associé titulaire des 103.460 actions de préférence ADP2017.

Le dividende ordinaire sera mis en paiement dans les délais légaux après déduction du prélèvement forfaitaire obligatoire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende brut	Eligible à la réfaction de 40 %	Non éligible à la réfaction de 40 %
Ex clos le 31.08.2017	131 730 € (dont 51 730 € de dividende prioritaire)	80 000 €	51 730 €
Ex clos le 31.08.2018	51 730 €	-	51 730 €
Ex clos le 31.08.2019	51 730 €	-	51 730 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix, 1 503 460 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Jean-François CHARPENTIER



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

BIOLABO GROUP
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 014 €

Les hautes Rives
02160 MAIZY

Exercice clos le 31 août 2020

Grant Thornton
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société BIOLABO GROUP

Exercice clos le 31 août 2020

Aux Associés de la société **BIOLABO GROUP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **BIOLABO GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Notes sur le bilan actif – Actif immobilisé – Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

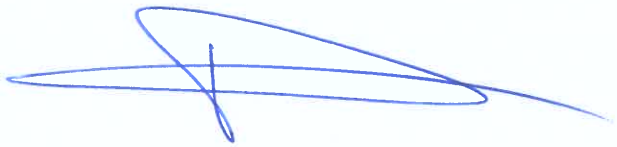
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 12 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2020			31/08/2019
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	218 715	157 428	61 287	105 030
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	2 283	2 283		
Autres immobilisations corporelles	1 412	85	1 327	
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	6 209 320	500 000	5 709 320	5 309 320
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 150		63 150	63 150
Total actif immobilisé	*6 494 880*	*659 796*	*5 835 084*	*5 477 500*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ **Avances & acomptes versés / commande**				
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	352 528		352 528	218 986
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				486
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	12 787		12 787	76 285
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 945		10 945	5 782
Autres	317 681		317 681	733 390
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	66 015		66 015	18 478
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	9 996		9 996	10 302
Total de l'actif circulant	*769 952*		*769 952*	*1 063 709*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	***7 264 831***	***659 796***	***6 605 035***	***6 541 209***

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/08/2020	31/08/2019
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 014)	6 014	6 014
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 585 565	3 585 565
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	601	601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 455	447 504
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	***288 691***	***-315 320***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*3 961 326*	*3 724 365*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	1 531 613	1 875 811
Découverts, concours bancaires	11 294	7 939
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	910	910
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**		
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 601	40 676
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	5 136	3 658
Organismes sociaux	56 342	21 179
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	45 879	18 652
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 828	3 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	926 106	845 003
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*2 643 709*	*2 816 844*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***6 605 035***	***6 541 209***

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	31/08/2020			31/08/2019	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	373 801	64 835	438 636	447 251	-8 615
Chiffres d'affaires Nets	**373 801**	**64 835**	**438 636**	**447 251**	**-8 615**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			9 217	10 627	-1 409
Autres Produits			10	22	-12
Total des produits d'exploitation			**447 863**	**457 899**	**-10 036**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			74 135	91 711	-17 576
Impôts, taxes et versements assimilés			14 755	14 157	598
Salaires et traitements			266 808	260 177	6 631
Charges sociales			109 393	107 375	2 018
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 828	43 743	85
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1	132	-131
Total des charges d'exploitation			**508 920**	**517 296**	**-8 376**
RESULTAT EXPLOITATION			**-61 057**	**-59 396**	**-1 660**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			265 000	280 000	-15 000
Produits des autres valeurs mobilières				5	-5
Autres intérêts et produits assimilés			8 512	11 770	-3 258
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**273 512**	**291 775**	**-18 263**
Dotations financières aux amortissements et provisions				500 000	-500 000
Intérêts et charges assimilées			37 932	47 624	-9 692
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**37 932**	**547 624**	**-509 692**
RESULTAT FINANCIER			**235 580**	**-255 848**	**491 429**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**174 524**	**-315 245**	**489 768**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				75	-75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles				**75**	**-75**
RESULTAT EXCEPTIONNEL				**-75**	**75**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			-114 167		-114 167
Total des Produits			**721 375**	**749 675**	**-28 299**
Total des charges			**432 685**	**1 064 994**	**-632 310**
RESULTAT NET			**288 691**	**-315 320**	**604 010**
Dont Crédit-bail mobilier			4 151	7 098	-2 947
Dont Crédit-bail immobilier					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BIOLABO GROUP
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 6 605 035 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 288 691 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs

Montant des engagements retraite 80 043 euros.

Recapitalisation de la filiale italienne par le biais d'un transfert de compte courant en capitaux propres (réserve pour couverture de pertes) à hauteur de 400 000 euros.

Commissaire aux Comptes

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 30 janvier 2020, l'OMS a déclaré l'état d'urgence internationale liée à la santé publique. En raison de l'évolution de la COVID-19, le gouvernement français a annoncé la fermeture des activités non essentielles à compter du 15 mars 2020 et des mesures de confinement en date du 17 mars 2020.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs à la clôture de l'exercice, autres que ceux consécutifs à la crise sanitaire décrits précédemment.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et de la situation économique en résultant, cette crise pourra néanmoins avoir des conséquences sur l'exercice 2020/2021, la valorisation des actifs de la société, son activité et ses résultats, sans qu'il soit possible d'en mesurer actuellement les impacts financiers à la date d'arrêté des comptes.

À la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2020 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 494 880 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	218 715			218 715
Immobilisations corporelles	2 283	1 412		3 695
Immobilisations financières	5 872 470	400 000		6 272 470
TOTAL	***6 093 468***	***401 412***		***6 494 880***

Amortissements et provisions d'actif = 659 796 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	113 685	43 743		157 428
Immobilisations corporelles	2 283	85		2 368
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	500 000			500 000
TOTAL	***615 968***	***43 828***		***659 796***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorporel.	218 715	157 428	61 287	5 ans
Materiel et outillage	2 283	2 283	0	de 4 à 7 ans
Mat.bureau &informatique	1 412	85	1 327	de 2 à 3 ans
TOTAL	***222 410***	***159 796***	***62 614***	

Etat des créances = 767 086 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 150		63 150
Actif circulant & charges d'avance	703 936	703 936	
TOTAL	***767 086***	***703 936***	***63 150***

Produits à recevoir par postes du bilan = 43 793 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	43 793
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	***43 793***

Charges constatées d'avance = 9 996 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 6 014 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1503460	0,00	6 014
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1503460***	***0,00***	***6 014***

Etat des dettes = 2 643 709 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 542 907	462 602	1 080 305	
Dettes financières diverses	910	910		
Fournisseurs	63 601	63 601		
Dettes fiscales & sociales	110 185	110 185		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	926 106	926 106		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***2 643 709***	***1 563 404***	***1 080 305***	

Charges à payer par postes du bilan = 81 607 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	12 440
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	16 789
Dettes fiscales & sociales	9 332
Autres dettes	43 046
TOTAL	***81 607***

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 438 636 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	438 636	100,00 %
TOTAL	***438 636***	***100.00 %***

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

(suite)

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	***3***	***0***

Dettes garanties par des sûretés réelles

Prêt de 400 000 euros auprès de la société générale, garantie BPIFRANCE à hauteur de 40% et caution personnelle de Mr Charpentier à hauteur de 208 000 euros.

Prêt de 400 000 euros auprès de la caisse d'épargne, garantie BPIFRANCE à hauteur de 40% et caution personnelle de Mr Charpentier à hauteur de 208 000 euros.

Prêt de 500 000 euros auprès de la bplc, garantie BPIFRANCE à hauteur de 40% du prêt

(suite)

Commissaire aux Comptes

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 43 793 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablir(41810000)	43 793
TOTAL	***43 793***

Charges constatées d'avance = 9 996 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	9 996
TOTAL	***9 996***

Charges à payer = 81 607 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt etab.c(16884000)	12 440
TOTAL	***12 440***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	16 789
TOTAL	***16 789***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	5 136
Org.soc. ch/conges a pay.(43820000)	2 255
Org.soc. charges a payer(43860000)	1 941
TOTAL	***9 332***

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a accord.(41980000)	43 046
TOTAL	***43 046***

(suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	6 014	6 014	6 014	4 000	4 000
b) Nombre d'actions émises	1 503 460	1 503 460	1 503 460		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	438 636	447 251	248 263	43 200	43 200
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	218 352	228 423	123 621	67 299	119 701
c) Impôt sur les bénéfices	-122 884				37
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	341 236	228 423	123 621	67 299	119 664
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	297 408	-315 320	85 780	37 818	117 044
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	-0	0		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	266 808	260 177	144 784	4 452	4 170
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	109 393	107 375	60 635	1 987	3 993

Observations complémentaires

(suite)

GRANT THORNTON Commissaire aux Comptes

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS ABLIANCE	100 000	15 154	100	140 500		23 713		848 022	99 745	15 000
SAS BIOLABO	119 700	1 488 961	100	3 168 460			300 000	5 461 406	240 975	250 000
SRL BPC BIOSED	98 800	61 850	100	2 400 000		293 967		1 361 190	-663 468	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										